



Compte rendu audioconférence DRFIP59 du 29 avril

- La direction a commencé la séance en indiquant que le plan de reprise de l'activité (PRA) nationale sera connu lundi ou mardi prochain. La CGT a donc demandé que la prochaine audioconférence prévue mercredi 07 mai prenne la forme d'un CTL officiel afin d'être destinataire avant la réunion des documents concernant ce plan de reprise de l'activité. La direction a accepté la demande de la CGT et a précisé qu'à partir du 11 mai débute une période de 3 semaines où le télétravail mis en place pendant le confinement continue

- Concernant l'application à la DRFIP de l'ordonnance sur le « vol » des congés, la direction est en attente des directives de la DG.

- Un point spécifique a été fait concernant la campagne d'impôt sur le revenu en SIP.

A la date du jour, il y a en moyenne 25% de collègues en présentiel. Aucun site où le présentiel est supérieur à 40%. Il y a environ 20% de télétravailleurs.

Au sujet de l'accueil du public, les SIP resteront fermés au minimum jusqu'au 18 mai. Par la suite, l'accueil du public ne pourra se faire que sur rendez-vous pour des sujets complexes. Cet accueil ne se fera pas avant le 18 mai, voire le 25 mai car il faut le temps de mettre en place les mesures de protection des agents (masques et plexiglas notamment). Comme l'accueil se fera sur rendez-vous, il y aura des vigiles pour sécuriser les entrées. Une campagne d'information grand public sera mise en place pour dire aux gens de ne pas venir.

La CGT et l'ensemble des organisations syndicales ont demandé que tous les agents soient dotés de masques et pas seulement les agents faisant de l'accueil sur rendez-vous. Sur demande de la CGT, la direction a indiqué que 829 collègues prenaient les transports en commun. Hors le gouvernement rend obligatoire le port des masques dans les transports en commun. La CGT a demandé que la DRFIP dote de masques les agents. La direction n'est pas contre mais ne sait pas si elle pourra le faire.

La CGT a voulu connaître les modalités de travail des renforts de brigade aidant à la campagne d'impôt sur le revenu. Certains vérificateurs ont remonté leurs difficultés à traiter des e-contacts sans avoir certaines applications comme Iliad par exemple ou la formation adéquate. Ils pourraient être utiles également en SIE. Certains vérificateurs ne comprennent pas à quoi ils servent. Pour la direction, la population des « aidants » est diverse : les collègues de PRCP sont certainement plus à même de répondre à des e-contacts en SIP par exemple. Pour la direction, c'est de la responsabilité du pilotage des chefs de SIP : les responsables doivent leur affecter des e-contacts « faisables » et dans certains SIP, les renforts traitent jusqu'à 60% des e-contacts. Concernant les SIE, le soutien aux

entreprises est géré directement par les collègues des SIE gérant leurs dossiers, les fonds de solidarité sont faits par la Dircofi et les collègues dePCE sont en soutien pour les remboursements de crédit de TVA. Pour la direction, ces renforts ont vocation à traiter au moins 50% des e-contacts afin que les collègues des SIP traitent les 2042, les listes iliad 2, 3 et 4 ainsi que le retraitement des déclarations dans Gestpart.

La CGT a voulu savoir s'il y avait des consignes de la part de la direction pour faire d'abord des e-contacts car sur certains SIP, à Dunkerque notamment, des pressions sont faites sur les télétravailleurs. La direction a répondu par la négative indiquant que les télétravailleurs avaient vocation à faire les listes de retraitement iliad 2,3,4 et Gestpart puisqu'elles peuvent être faites à distance.

La CGT a demandé si du « batonnage » téléphonique était demandé aux SIP. La direction a répondu que dans certains SIP où l'autocom ne permettait pas de comptabiliser les appels, il avait été demandé de compter les appels reçus.

La CGT a évoqué la difficulté des collègues qui télétravaillent : d'ailleurs ce ne sont pas à proprement parler des collègues en télétravail mais plus des collègues qui travaillent à distance. Les conditions de travail ne sont pas bonnes (5 jours sans double-écran, avec un petit écran, sans photocopieuse). Concernant le droit à la déconnexion, la CGT a demandé qu'une journée leur soit accordée par semaine en ASA afin de pallier à ces conditions de travail. La direction a refusé car le droit à la déconnexion s'applique sur la journée et non sur la semaine. Mais elle a reconnu la difficulté de ce type de travail une semaine entière ainsi que la maladresse de certains chefs de service qui mettent une pression inadéquate sur ces collègues !

- Questions diverses :

La CGT a demandé pourquoi la quatorzaine des agents de la trésorerie de Tourcoing avait été annulée. En effet, il y avait un cas suspect de COVID-19, cas qui par la suite a été testé négatif. Mais sachant que la fiabilité des tests est sujette à caution (de 20 à 30% des tests négatifs sont erronés), pour la CGT, le principe de précaution aurait dû s'appliquer et la quatorzaine maintenue. La direction a expliqué qu'il s'agissait de la décision de la médecine de prévention qu'elle appliquait à la lettre.

La CGT a demandé qu'un CDAS ait lieu afin de parler de plusieurs sujets : la restauration (collective et des frais de repas), les logements, les crèches, le BIL, l'EPAF etc. La direction a donné son accord. Pour la question des frais de repas pour les collègues qui bénéficient habituellement des tickets-restaurants, la direction va faire remonter la question à la DG.

La CGT a demandé ce que devenait le NRP pour 2020. La direction a indiqué officiellement que le projet de NRP pour 2020 (fusion des PCR, création du SDIF, PELP, PELH) était repoussé à l'année prochaine. Les mouvements locaux A, B et C se feront donc avec la carte des services à la date du jour et les mouvements locaux devraient être publiés un peu après le 14 juillet. Comme le NRP est reporté, la CGT a demandé ce qu'il advenait des collègues ayant la priorité supra-départementale en cas de restructuration puisque celle-ci n'avait plus lieu. La direction a répondu qu'elle allait se renseigner et que ça ne devait toucher que moins de 5 collègues.

La CGT a demandé ce que devenaient les vérificateurs sans ordinateurs. La direction a répondu qu'il faudra reprendre les ordinateurs donnés aux travailleurs à distance pour faire redémarrer

progressivement le contrôle fiscal. La CGT a donc demandé si les collègues dont l'ordinateur sera récupéré devra revenir obligatoirement en présentiel. La direction a répondu que toutes ces questions dépendaient du PRA et fonction des décisions prises par la DG. Donc, pour le moment, la direction n'a pas la réponse à ces 2 questions.

La CGT a demandé si une désinfection de la trésorerie de Seclin avait bien eu lieu après un cas de COVID. La direction a répondu qu'il n'y avait pas eu de désinfection car le poste avait été fermé 14 jours totalement.

La CGT a demandé la position des vacataires qui étaient embauchés pendant la campagne. Pour la direction, si le contrat n'a pas commencé celui-ci était caduque. La CGT s'est étonné qu'un contrat pouvait être caduque sans écrit car les vacataires n'ont reçu aucun document. La direction a indiqué qu'elle allait se renseigner.

Concernant les stagiaires B qui doivent arriver le 18 mai, la CGT a attiré l'attention sur la difficulté de distanciation sociale entre le collègue stagiaire et son tuteur (qui pourrait ne pas être en présentiel) ainsi que la difficulté de faire respecter cette distanciation dans certains services où de nombreux stagiaires B arrivent (exemple de la trésorerie de Lille Amendes). La direction a répondu que le stage serait adapté au contexte sanitaire.

Les représentants CGT

Yannick Massiet,Christine Busin,Annick Phellion,Philippe Cabre,Thomas Remmery